

**DECLARATION SUR L'HONNEUR**  
**DU CANDIDAT A UN MARCHE PUBLIC (Domaine de la formation professionnelle)**

**Je soussigné (e) (nom, prénom) :**

**Agissant en qualité de (fonction dans l'entreprise) :** .....

Téléphone :

Fax :

Mail :

**Pour le compte de l'entreprise :**

.....

**Adresse du siège social :**

.....

- a) Atteste sur l'honneur être habilité à engager la société et notamment à signer les marchés.
- b) Atteste ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation définitive pour l'une des infractions prévues par les articles suivants du code pénal : les articles 222-38, 222-40, 313-1 à 313-3, 314-1 à 314-3, 324-1 à 324-6, 421-2-1, le deuxième alinéa de l'article 421-5, l'article 433-1, le deuxième alinéa de l'article 434-9, les articles 435-2, 441-1 à 441-7, les premier et deuxième alinéas de l'article 441-8, l'article 441-9 et l'article 450-1, ou ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation pour une infraction de même nature dans un autre Etat de l'Union Européenne ;
- c) Atteste ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans d'une condamnation définitive pour l'infraction prévue par l'article 1741 du code général des impôts ou une infraction de même nature dans un autre Etat de l'Union Européenne ;
- d) Atteste ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées aux articles L. 8221-1 et 2 ,L 8221-3 et 5 , L. 5221-8 et L. 8251-1, L. 8231-1) et L.8241-1 et 2 du code du travail ou des infractions de même nature dans un autre Etat de l'Union Européenne ;
- e) Atteste ne pas être en état de liquidation judiciaire au sens de l'article L. 620-1 du code de commerce ou d'une procédure équivalente régie par un droit étranger ;
- f) Atteste ne pas être déclaré en état de faillite personnelle, au sens de l'article L. 625-2 du code de commerce, ou d'une procédure équivalente régie par un droit étranger ;
- g) Atteste ne pas être admis au redressement judiciaire, au sens de l'article L. 620-1 du code de commerce, ou à une procédure équivalente régie par un droit étranger, sans justifier d'une habilitation à poursuivre son activité pendant la durée prévisible d'exécution du marché ;
- h) Atteste avoir, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, souscrit les déclarations lui incombant en matière fiscale et sociale et acquitté les impôts et cotisations exigibles à cette date, ou s'être acquitté spontanément de ces impôts et cotisations avant la date du lancement de la présente consultation ou avoir constitué spontanément avant cette date des garanties jugées suffisantes par le comptable ou l'organisme chargé du recouvrement ;
- i) Atteste être en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L 5212-2-3-4) et L 5212-2 ou L 5212-5, du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés.
- j) Atteste de la validité du numéro de déclaration d'activité à la Préfecture de l'entreprise en qualité d'organisme de formation, ou qu'elle est en cours de déclaration.
- k) Prend l'engagement, si mon offre est retenue, de produire (dans le délai imparti) et à la demande de la personne publique contractante, le document attestant de mes pouvoirs au titre de l'alinéa a ci-dessus, s'il y a lieu la copie du jugement prononcé au titre de l'alinéa g ainsi que les certificats délivrés par les administrations et organismes compétents au titre de l'alinéa h.

Pour les MAPA d'un montant égal ou supérieur à 3000 euros TTC:

Prend l'engagement de produire, si mon offre est retenue, les documents et attestations sur l'honneur demandées au titre des articles D 8222-5 ou D8222-7-8 du code du travail. (Modèle Cerfa DC6 téléchargeable à l'adresse suivante [http://www.minefi.gouv.fr/formulaires/daj/DC/imprimés\\_dc/dc6.rtf](http://www.minefi.gouv.fr/formulaires/daj/DC/imprimés_dc/dc6.rtf) ou papier libre reprenant l'ensemble des rubriques du modèle)

*En application de l'article 441-1 du code pénal, la constitution de fausse déclaration est punie de trois ans d'emprisonnement et de 45000 euros d'amende.*

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_ .  
(Cachet et signature de la personne habilitée à engager l'entreprise)

---